

12 COMMUNES



POUR UN TERRITOIRE D'EXCEPTION

Ce mois-ci, rencontre avec...

Jean PLENAT,
Vice-président en charge des Déchets Ménagers et Assimilés

«Nous devrions nous acheminer vers une baisse de la TEOM»

L'Édito

Newsletter...première!

Nous avons le plaisir de vous présenter le premier numéro de «Communauté de communes info», le petit journal de la Communauté de communes du Golfe de Saint-Tropez, qui renforce le lien entre l'Intercommunalité et ses administrés.

Tous les mois, «Communauté de communes info» rend compte de l'actualité quotidienne et essentielle sur le territoire via une rencontre avec l'un des 11 Vice-présidents de l'Intercommunalité.

Pour ce mois de mars 2016, c'est Jean PLENAT qui prend la parole et lève le voile sur sa compétence ainsi que sur l'ensemble du service Déchets Ménagers et Assimilés.

Vous pouvez bien évidemment naviguer sur le site internet cc-golfedesainttropez.fr pour en savoir plus sur notre collectivité.

Bonne lecture!

Vincent MORISSE

Président de la Communauté de communes du Golfe de Saint-Tropez,

Maire de Sainte-Maxime,

**Conseiller Régional
Provence-Alpes-Côte d'Azur**



De gauche à droite:
Sylvain CROUZET, directeur du service Déchets Ménagers et Assimilés,
Julien DELOFFRE, responsable du Pôle Traitement Développement Prospective,
Jean PLENAT, Maire du Rayol-Canadel-sur-Mer et
Nadine SPADA, Directrice Opérationnelle et Développement.

Pouvez-vous nous présenter votre compétence et l'essentiel de vos actions?

Le service DMA doit s'occuper prioritairement de tous les déchets des particuliers.

Bien sûr, il y a des spécificités pour les acteurs économiques : commerçants, administrations, établissements de santé etc.

Pour faire simple, nous sommes les éboueurs, chiffonniers, ferrailleurs du XXI^e siècle!

Le service est exposé au quotidien et, puisqu'il touche chacun d'entre nous, est générateur de tensions...Il est également au cœur d'enjeux majeurs en termes d'environnement.

Grâce à l'adhésion de la Communauté de communes au Syndicat Intercommunal de Transport et de Traitement des Ordures Ménagères de l'Aire Toulonnaise (SITTOMAT), fin 2015, on va pouvoir oublier le traitement des déchets ultimes par enfouissement.

Dès cette année 2016, une partie de nos ordures ménagères n'ira plus au Centre d'enfouissement du Balançon au Cagnet-des-Maures mais sera incinérée et valorisée énergétiquement (chauffage et électricité).

C'est un bouleversement dans le monde des déchets, non?

Oui, car en 2019, c'est la totalité de nos ordures ménagères qui sera acheminée vers l'Unité de Valorisation Énergétique (UVE) du SITTOMAT.

Aujourd'hui, via les trois bacs jaune, vert et rouge, les déchets sont ramassés, triés et traités et le quart d'entre eux est ainsi revalorisé.

Fin 2015, nous étions à 38 000 tonnes d'ordures ménagères ramassées - soit une baisse de 1350 tonnes par rapport à 2014 - et 10 000 tonnes de tri sélectif. Ce qui fait 780 tonnes de plus qu'en 2014 pour les emballages recyclables et le papier et 260 tonnes de plus pour le verre.

Cette évolution nous permet d'aller encore plus loin : la Communauté de communes doit être une collectivité de référence en matière de tri en répondant à des objectifs environnementaux mais également économiques.



27 531:

nombre total de conteneurs sur le territoire (points de regroupement et bacs pour les particuliers confondus)

176 kg:

quantité de collecte sélective par habitant du territoire en 2015 (contre 70 kg pour le Var en 2012, 52 kg pour la Région en 2011 et 75 kg au niveau national en 2009)

20% :

pourcentage de revalorisation de déchets ménagers en 2015

1,7 M€ :

recettes du tri en 2015 (contre 1,2 M€ EN 2014 et 1M€ en 2013)

5 à 10% :

augmentation du tonnage de collecte sélective souhaitée annuellement pour les années à venir

Pour en savoir plus sur le tri:

cc-golfedesainttropez.fr
ecoemballages.fr/planderelance
reduisonsnosdechets.fr

Quelles conséquences pour le contribuable?

Nous devrions nous acheminer progressivement vers une baisse de la Taxe d'Enlèvement sur les Ordures Ménagères (TEOM). Nos efforts commencent à porter leurs fruits et nous devons tous continuer dans cette voie.

Avec beaucoup d'initiative, d'imagination, d'anticipation, on avance. J'ai de la chance de pouvoir compter sur des collaborateurs hors pair, grâce à 52 agents communautaires.

L'équipe de Sylvain CROUZET, directeur du service DMA, les Ambassadrices du Tri, qui n'ont cessé de sensibiliser la population, et notamment les plus jeunes...

Ce sont eux qui travaillent au quotidien pour atteindre nos objectifs.

Avec l'été qui arrive et une population multipliée par 3 sur l'ensemble du territoire, la tâche est encore plus compliquée...

Cet afflux saisonnier est le plus gros problème et demande une grande flexibilité dans l'élaboration de nos contrats, la gestion du quotidien et, bien sûr, de la part de nos fournisseurs.

Si certaines villes multiplient leur population par dix, sur l'intercommunalité on triple effectivement la fréquentation.

Pour le matériel, on arrive à suivre mais pour le personnel, c'est bien plus délicat. Le nombre de collectes n'est pas le même sur les 12 communes et les équipes du Pôle Déchets ont fort à faire...

D'autant plus qu'avec des consignes de tri sélectif étendues, depuis le 1er janvier 2016, à tous les emballages il va falloir, là aussi, inciter les touristes à jouer le jeu!



CITOYENS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES : TOUS AU TRI !

La Communauté de communes du Golfe de Saint-Tropez peut trier dès à présent l'ensemble de ses emballages. Emballages plastiques compris !

Retenue l'an dernier dans le cadre d'un appel à candidature national (plan de relance Eco-emballages), elle fait partie des territoires sur lesquels on trie mieux et... facilement.

Via des consignes de tri élargies à tous les emballages plastiques – **et non plus à 80% d'entre eux** – la Communauté de communes contribue cette année au bon déroulement du plan général de relance du tri et du recyclage opéré au centre de tri et de revalorisation du Muy.

Elle poursuit ainsi **son engagement dans une démarche de développement durable.**

Autant de tonnes supplémentaires d'emballages collectées qui bénéficieront de soutiens financiers.

Les habitants de l'intercommunalité font donc partie des 24% de Français (soit 1 habitant sur 4 !) qui sont passés depuis le 1er janvier 2016 en consignes de tri élargies.

Désormais, chez vous, tous les emballages se trient. Et ça paye!

L'AGENDA des Ambassadrices du Tri : la sensibilisation est en marche!

> Vendredi 25 mars 2016 :

Stand entre 12h et 14h à l'École Simon Lorigère de Sainte-Maxime destiné aux scolaires de l'établissement

> Mardi 29 et mercredi 30 mars 2016 :

Interventions en classes de 6e et 5e au collège Berthy Albrecht de Sainte-Maxime

> Du lundi 11 au 15 avril et du lundi 18 au dimanche 24 avril 2016 :

Information sur les collectes et consignes de tri auprès des commerçants de Saint-Tropez

